Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260330-CM2026300315-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de PLONEVEZ-PORZAY

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 18 • votants : 19	L'an deux mil vingt-six, le trente mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Alain PENNOBER, Maire. Présents: PENNOBER Alain, PENNANEAC'H Sylviane, LE PAGE Jacques, BODENAN Pascal, LE BOURCH Béatrice, PIRIOU André, LE MEUR Cathy, FLOCHLAY Denis, BOUTIN Gilles, CALVEZ Marie Elisabeth, LE MENN Michel, LANDREIN Marine, FERTIL André, DIVANACH Armelle, TYMEN Kevin, LE BRIS Christelle, GARGADENNEC Alan Absents excusés : HASCOET Valérie donne pouvoir à LE BOURCH Béatrice Elue secrétaire de séance : GARGADENNEC Alan
Date de convocation 24 mars 2026	

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire générale de mairie.

15. Compte financier unique 2025 du budget annexe Roz Ar Ster D2026-024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu l'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales:
Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2025;
Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe lotissement de Roz Ar Ster.
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;
Considérant que l'approbation des comptes de la collectivité territoriale est constituée par le vote de l'organe délibérant sur le compte financier unique présenté selon le cas par le maire. Le vote de l'organe délibérant approuvant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.
Le compte financier unique est approuvé si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption.
Lorsque le compte financier unique fait l'objet d'un rejet par l'assemblée délibérante, le projet de compte financier unique joint à la délibération de rejet tel que présenté selon le cas par le maire, l après avis sur sa régularité et sa sincérité rendu sous un mois par la chambre régionale des comptes, saisie sans délai par le représentant de l'Etat, est substitué au compte financier unique pour la mise en oeuvre des dispositions prévues aux articles L. 1424-35, L. 2531-13 et pour la liquidation des attributions au titre du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée prévue à l'article L. 1615-6.

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de PLONEVEZ-PORZAY

Budget lotissement de Roz Ar Ster

Section de fonctionnement :

Chapitres	Dépenses	BP 2025	CFU 2025	Chapitres	Recettes	BP 2025	CFU 2025
011	Charges à caractère général	97 900	10 600	002	Résultat reporté	73 913,58	73 913,58
66	Charges financières	1 200	963,77	75	Autres produits de gestion courante	27302,97	0
023	Virement à la section d'investissement	2 116,55					
TOTAL		**101 216,55**	**11 563,77**	**TOTAL**		**101 216,55**	**73 913,58**

Section d'investissement :

chapitres	dépenses	BP 2025	CFU 2025	chapitres	recettes	BP 2025	CFU 2025
16	Emprunts en cours	76 343,66	59 244,35	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	74 227,11	74 227,11
				021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	2 116,55	
TOTAL		**76 343,66**	**59 244,35**	**TOTAL**		**76 343,66**	**74 227,11**

Mairie de Plonévez-Porzay
5, allée du Stade – 29550 PLONEVEZ-PORZAY
Tél. 02.98.92.50.23 - Courriel : mairie@plonevez-porzay.bzh

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260330-CM20263003l5-DE

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260330-CM2026300315-DE

Fonctionnement

Dépenses	11 563,77
Recettes	0
Résultat reporté 2024	73 913,58
Résultat de l'exercice	**62 349,81**

Investissement

Dépenses	59 244,35
Recettes	0
Résultat reporté 2024	74 227,11
Résultat de l'exercice	**14 982,76**

SOLDE GLOBAL : 77 332,57

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,

le mardi 31 mars 2026
Le maire
Alain PENNOBER

